

Villages Afpa

L'Afpa et la Banque des Territoires de la Caisse des dépôts et consignations, ont signé une convention-cadre de partenariat pour transformer les centres Afpa en "tiers-lieux de l'insertion professionnelle et sociale", dans le cadre du programme "Villages de l'Afpa". Quinze premiers centres de l'Afpa devraient s'engager dans ce processus de transformation d'ici juin.



Dans un [communiqué commun](#), les deux partenaires soulignent qu'avec le programme "**Le village de l'Afpa**", l'objectif est de **transformer les centres Afpa en tiers-lieux de l'insertion professionnelle et sociale, de l'émancipation citoyenne et de l'entrepreneuriat inclusif**. L'organisme de formation affiche clairement dans ce communiqué qu'avec l'évolution de ces centres, il "*engage une phase de transformation qui repositionne son offre de services, l'usage de ses infrastructures et son implantation. L'agence s'ouvre radicalement sur son environnement à la recherche de coopérations nouvelles pour mieux accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi et soutenir les projets de développement des entreprises et des territoires.*"

Questionnée sur la possibilité de voir l'Afpa intégrer le futur service public de l'insertion sur lequel travaillent Jean-Marie Marx, le haut-commissaire à l'inclusion par l'emploi, et Olivier Noblecourt, le délégué interministériel à la lutte contre la pauvreté, Muriel Pénicaud n'a pas écarté cette idée. Elle a toutefois rappelé que ce futur service public "*n'a pas vocation à être une nouvelle superstructure, mais un lieu de coordination des acteurs de l'insertion. Dans la mesure où l'Afpa est un acteur de l'insertion, elle peut y avoir sa place comme d'autres.*"

Modèle économique des "Villages"

Pascale d'Artois, directrice générale de l'Afpa, et Muriel Pénicaud ont indiqué que cette nouvelle organisation s'insérerait dans les missions de service public de l'Afpa et était couverte pour partie par la subvention pour charge de service public qu'elle reçoit. L'équilibre de cette nouvelle organisation passe toutefois aussi par une participation financière qui sera versée par les partenaires qui utiliseront les locaux et services de l'Afpa.

Quelle philosophie pour ces "Villages de l'Afpa" ?

La ministre du Travail et Pascale d'Artois ont placé les "Villages de l'Afpa" dans "l'ADN" de l'Agence nationale et plus particulièrement dans la logique d'**accompagnement des "publics les plus fragiles et les plus éloignés de l'emploi"** et qui ont *besoin d'être accompagnés dans une même unité de temps et de lieu qui permette l'accès aux droits et aux opportunités susceptibles de les aider à résoudre les difficultés nées de leurs parcours heurtés. Avec cette nouvelle approche, l'Afpa ambitionne de "redynamiser leurs parcours autour d'un projet personnel et unique, de les qualifier et de les amener vers les métiers qui recrutent aujourd'hui et qui recruteront demain".*

La directrice générale a par ailleurs expliqué que ces "Villages de l'Afpa" seront créés *autour de six périmètres stratégiques* et qu'aucun village ne sera identique. *Ils seront au croisement de tous les programmes et de toutes les actions au service du retour à l'emploi*, notamment le PIC, "Action cœur de ville" et Territoires d'industrie. Elle a également dessiné le portrait d'une offre de services très large qui pourra avoir trait :

- à la formation,
- au lien social,
- à l'accès à l'information, au conseil ou à l'accueil,
- à l'accès aux offres publiques et privées,
- à des espaces collaboratif,
- à la culture, au sport,
- aux expérimentations citoyennes mais aussi au logement et à la restauration solidaire.

Quels partenariats ?

La directrice générale de l'Afpa a également précisé que le déploiement des "Villages de l'Afpa" se fera *à la carte des besoins des territoires, en partant des besoins des personnes et en tenant compte de ce qui existe déjà*. À l'heure actuelle, quinze centres Afpa ont déjà été transformés ou sont en passe de l'être, mais à terme c'est l'ensemble des centres qui ont vocation à devenir des "Villages de l'Afpa".

Par ailleurs, tous les acteurs, opérateurs des services publics, collectivités territoriales, branches professionnelles, associations, start-up, entreprises innovantes de l'ESS et de l'IAE, sont invités à se rapprocher pour créer ou réinventer trois types d'ingénierie :

- ingénierie d'attractivité des métiers au plus près des besoins des filières sur les territoires ;
- ingénierie d'accompagnement de parcours sans couture qui adresse les principales difficultés recensées autour du logement, de la mobilité, de la santé et de la garde d'enfant ;
- ingénierie de formation, de qualification et de certification des compétences.

Parmi les partenaires déjà présents dans les "villages" existants, Pascale d'Artois cite notamment des missions locales, Wall Street English ou encore les Opco, pour *développer leurs services de proximité et identifier dans les programmes de l'Afpa ([prépa compétences](#), [Hopeet](#) [Déclic pour l'action](#)) de futurs salariés en alternance pour leurs entreprises adhérentes*.

Source : [AEF info](#). Contenus réservés aux abonnés

Date de publication

16 octobre 2019

Dernières actualités

[Handicap - Le Forum Extraordinaire](#)

[Conseil et évolution professionnelle et bilan de compétences](#)

[\[Inscrivez-vous au Webinar\] Les métiers de la maintenance industrielle](#)

[Le Campus du numérique de Lyon accueille de nouvelles formations](#)

[Professionnels, découvrez les métiers qui recrutent dans les industries de santé en Auvergne-Rhône-Alpes!](#)

- [Toutes les actualités](#)

Actualité

[Le Campus du numérique de Lyon accueille de nouvelles formations](#)

[VAE : De nouvelles précisions en vigueur depuis le 31 Octobre 2019](#)

[BTS et DUT : la France citée en modèle par l'OCDE](#)